

repose sur le principe du monopole. Je ne discuterai pas cette question, mais je dirai que le gouvernement précédent a aggravé la situation en concédant d'énormes étendues de terrain à des particuliers pour en disposer selon leur bon plaisir. Par exemple, en livrant à la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique ce magnifique héritage dans les Territoires du Nord-Ouest, il a causé un tort incalculable, non seulement à la génération présente, mais aussi aux générations à venir.

Je dis donc que la terre, comme moyen d'existence, est soumise à un monopole.

Voyons aussi ce qui se passe dans les différentes industries et partout nous voyons le même état de choses. Il n'y a aucun doute que la politique nationale a encouragé des monopoles qui n'auraient pas pu exister sans l'énorme protection qui leur a été accordée.

Les moyens de transport, au Canada, sont entre les mains des monopoles. Je répète que tous les moyens d'existence,—la terre, le commerce, les moyens de transport—sont soumis à des monopoles et c'est pour cela que je prétends que notre population n'a pas bénéficié comme elle aurait pu le faire des ressources qu'elle offre le pays.

Ces monopoles ont régné si longtemps sur le pays que, comme tous ceux dont le règne se prolonge un peu, ils sont devenus imbus de l'idée qu'ils régnaient ainsi en vertu d'un droit naturel. Ils étaient devenus si puissants qu'ils étaient les maîtres non seulement du commerce du pays, mais même du gouvernement qui les avaient créés ; et alors le gouvernement, retranché derrière cette puissante influence, s'est aussi mis dans la tête que, comme les anciens rois, il régnait de droit divin.

Mais heureusement, que tous ces gens se sont aperçus le 23 juin dernier, que quel que fût leur droit de régner, ils n'avaient pas celui de ruiner le pays ; mais même après que l'électorat se fut prononcé contre eux, après qu'il leur eût signifié qu'il n'avait pas confiance en eux, les membres du gouvernement se sont cramponnés à leurs portefeuilles, et ont donné un spectacle qui, constitutionnel ou non, était certainement de la plus haute indécence.

Mais on sait fort bien qu'en toutes ces matières le peuple finit toujours par triompher ; tôt ou tard il affirme ses droits et il ne faut pas s'étonner si le chef de l'opposition—comme un autre Charles qui, d'après l'histoire, aimait les abus d'autorités et les moyens tyranniques—s'est dû courber la tête devant une population indignée.

Le 23 juin dernier, le peuple a fait savoir, d'une manière qui ne prête à aucune équivoque, qu'il était mécontent de l'état de choses existant, et qu'il désirait un changement.

Ce changement est aujourd'hui accompli et il me semble que le nouveau gouvernement a reçu du pays le mandat d'inaugurer un nouveau mode d'administration : de faire disparaître ces monopoles qui ont accaparé des droits qui appartiennent au peuple ; d'élargir les avenues vers la richesse de manière à rendre la prospérité plus générale.

Voilà la tâche qui incombe au gouvernement libéral du jour. Quelle est la raison d'être du libéralisme, si ce n'est de combattre sans relâche tous les privilèges de castes, si ce n'est de proclamer le principe que tous les citoyens ont un égal droit aux avantages que l'État peut conférer ?

C'est ce genre de libéralisme qu'il nous faut au Canada. C'est ce libéralisme-là qui rend les démocraties possibles et c'est lui seul qui les rend

M. McINNES.

grandes. Il nous en faut davantage de ce libéralisme, de cette justice humanitaire que proclamait le jeune laboureur écossais lorsqu'il chantait :

"A man 's a man for a' that."

C'est donc une consolation de trouver dans le discours du Trône l'assurance que le nouveau gouvernement se rend compte de l'importance qu'il y a à protéger les intérêts et consacrer les droits des masses populaires.

Quant à ce qui concerne le tarif, le discours du Trône nous promet de le modifier sensiblement partout où il pèse trop lourdement sur le peuple.

C'est consolant et rassurant de voir que les nouveaux ministres se rendent compte de la situation, car bien que nous, partisans du gouvernement, ne soyons pas socialistes, bien que nous ne portions ni chemises rouges, ni poignards, nous n'en constatons pas moins que les rapports entre les différentes classes de la société deviennent de plus en plus tendus et qu'il faut venir en aide à ceux qui souffrent d'un état de choses dont ils ne sont pas responsables ; et si le remède ne part pas des salles législatives, il partira de la rue.

Quelques VOIX : Oh ! oh !

M. McINNES : Cela fait rire certains honorables députés, mais je suis convaincu que ceux qui rient le plus sont justement ceux qui se rendent le moins compte de la situation ; car la justice demande impérieusement le redressement des griefs qui existent dans toutes les villes, je dirai même, dans toutes les demeures du pays, et cette demande ne peut être ni délaignée, ni ignorée plus longtemps.

Le discours du Trône comporte une autre assurance, à l'égard de la question commerciale, lorsqu'il dit qu'une enquête complète aura lieu. Cela fait voir que l'intention du gouvernement est de rendre justice à une partie de la société sans commettre la moindre injustice envers l'autre partie. Cela ne peut que rassurer les gens d'affaires. Mais, M. l'Orateur, s'il est vrai que ces derniers ont des droits acquis qu'il faut respecter, il ne faut pas perdre de vue, qu'il existe aussi d'autres droits tout aussi acquis, mais dont on n'a jamais tenu compte dans le passé. Ces droits reposent aussi sur la justice et sont aussi sacrés que ceux qu'on peut acquérir avec de l'argent.

Ces droits que l'on appelle communément des droits acquis, ne sont que des droits spéculatifs, et je maintiens qu'ils n'ont pas la même importance et ne commandent pas le même respect que ces droits d'un ordre plus élevé dont je viens de parler. En voilà assez sur le tarif. J'espère que ce passage du discours du Trône qui nous promet justice égale pour tous, peut être accepté avec tout ce qu'il comporte, et que lorsque le gouvernement aura à s'occuper de la révision du tarif, il verra à ce que, s'il accorde quelque protection, elle soit accordée à ceux qui en ont le plus besoin.

Passant ensuite à la question des écoles du Manitoba, le discours du trône nous promet qu'elle sera très probablement réglée avant la prochaine session. Cette nouvelle sera reçue comme un soulagement par toutes les classes de la société. Il est consolant de voir le nouveau gouvernement suivre la même ligne de conduite qu'il s'était tracé dans l'opposition, et tout en nous assurant de régler la difficulté, il pouvait se dispenser de répéter dans le discours du Trône qu'il procéderait par voie de conciliation,